
ICANN83 | Semaine de préparation – Mises à jour sur les développements géopolitiques, législatifs et réglementaires
Mercredi 28 mai 2025 – 17h00 à 18h00 CEST

MAEVA DEVOTO

Bonjour et Bienvenue à cette séance sur la géopolitique, je suis responsable de cette séance qui sera enregistrée et régie par les normes de comportement de l'ICANN ainsi que par la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN.

Pendant la séance, les commentaires seront lus à voix haute s'ils sont envoyés dans la fenêtre questions et réponses. L'interprétation sera faite en français et en espagnol. Si vous voulez prendre la main pendant la séance, veuillez la main sur Zoom. Les participants à distance pourront mettre en marche leur micro quand on leur donnera la parole. Donnez la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais et parlez à un rythme raisonnable.

Je donne la parole à Veni.

VENI MARKOVSKI

Merci, Maeva. Démarrons avec la diapositive suivante qui nous présente l'ordre du jour. Il y a plusieurs points : évolution législative, réglementaire et géopolitique, bilan du SMSI+20, ensuite UIT et ONU. Vous pourrez poser des questions et nous

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

pourrons avoir un débat après chacune de ces sections. Vous pouvez également poser des questions dans la fenêtre dédiée. N'hésitez pas pendant l'écoute de la présentation, si vous souhaitez intervenir. Nous répondrons soit par écrit dans la fenêtre questions et réponse, soit par oral.

Diapositive suivante.

DIMITRIS ZACHARIAS

Bonjour à tous, Bienvenue et merci à tous d'être ici. Nous allons commencer ce point régional sur l'Europe en parlant de la directive NIS2, adoptée il y a quelques années, qui renforce les mesures de gestion du risque et qui met en place certaines règles de mise en application. Certaines entités sont donc dépendantes de cette directive.

L'idée est de collecter et d'accorder l'accès aux données d'enregistrement des noms de domaine. Il y a une date de transposition de la directive, c'est-à-dire prendre la directive de l'UE et la transposer en loi nationale dans tous les États de l'UE. Cette date était le 17 octobre 2024. Il n'y en a que certains qui ont transposé cette directive.

La Commission Européenne a spécifié des mesures de gestion des risques et les situations qui sont significatives. ICANN a contribué à la consultation sur la mise en œuvre de cette réglementation.

Avec les retards de la mise en application de cette directive, le 28 novembre, la Commission a adopté le premier ensemble de

décisions sur les violations, étant l'absence de communication par les États membres de mesures prises pour la transposition dans la loi nationale. Il y a eu une lettre de mise en demeure qui a été envoyée à 23 États-Membres depuis l'adoption de cette décision, par rapport aux infractions. Onze États ont partiellement ou entièrement transposé la directive NIS2.

Donc deuxième vague d'action, pour atténuer tout retard, le 7 mai 2025, la Commission a envoyé des avis motivés à 19 États-Membres qui n'avaient pas encore transposé la directive. Depuis le 7 mai, les États ont deux mois pour réagir et répondre à la Commission et mettre en place les mesures nécessaires pour élaborer leur loi nationale de manière à être à jour.

En ce qui concerne l'article 28 de la directive NIS2, certaines déviations ont été observées au niveau national. Je vous donne deux exemples. Tout d'abord par rapport à l'accès légitime, donc certains États-Membres ont des définitions plus prescriptives pour les demandes d'accès en indiquant dans la législation à quoi cela correspond alors que d'autres ont une approche plus souple qui définit ses demandes d'accès par rapport au type de demande.

Autres exemples, concernant la réponse aux demandes d'accès aux données, certains États ont transposés l'article 28 de la directive imposant aux registres de TLD et les entités qui fournissent les données de répondre en 72 h alors que d'autres États ont clarifié que dans les cas de demandes urgentes, qui sont définies, les mêmes entités devaient répondre en 24 h.

Nous continuons de surveiller ce qu'il se passe pour la mise en œuvre de la directive dans les Etats-Membres et par rapport à la transposition en loi nationale.

Autre sujet important par rapport à la réglementation, le réexamen de la loi sur la cybersécurité, adoptée en 2019 par l'UE. L'ENISA, Agence Européenne pour la Cybersécurité, s'est vu donner un rôle renforcé; il y a également un cadre de certification de cybersécurité qui a été mis en œuvre.

VENI MARKOVSKI

Si vous pouviez ralentir pour les interprètes, ce serait apprécié.

DIMITRIS ZACHARIAS

Bien sûr, je suis désolé.

Suite au réexamen et une étude d'évaluation en 2024, la Commission a lancé un appel à contribution et à consultation publique pour revoir la réglementation. Cette loi sur la cybersécurité n'a pas d'impact sur l'écosystème de la gouvernance de l'internet, mais on y mentionne l'internet ouvert, ses protocoles, son infrastructure.

Le réexamen de cette loi sur la cybersécurité a pour objectif de clarifier le mandat de cette agence ENISA et d'améliorer le cadre de certification afin d'atteindre de meilleurs niveaux de résilience.

La Commission Européenne, dans le cadre de son mandat, suit une démarche visant à simplifier les cadres législatifs et, à cette fin,

l'initiative a pour but de rationaliser et de compléter les réglementations européennes pour gérer les incohérences et les difficultés.

La Commission a invité les différentes parties prenantes à évaluer l'efficacité de ces outils législatifs avec une consultation qui aura lieu jusqu'au 20 juin. L'adoption est prévue pour le quatrième trimestre 2025.

Ensuite, le 24 février, la Commission a présenté une proposition de recommandation au Conseil pour adopter un schéma directeur de l'UE pour la gestion des crises en matière de cybersécurité. Les recommandations ne sont pas contraignantes et l'UE a certains objectifs par rapport à ces recommandations sans imposition de cadre obligatoire. Donc la recommandation, dans le cadre de ce schéma, permet à l'institution de l'UE de faire connaître ses points de vue et de suggérer des démarches sans rien imposer.

La proposition mentionne le DNS et encourage les États membres à encourager les réparations et l'utilisation d'un service de résolveurs sécurisés comme mesure clef pour gérer les crises et assurer la résilience. Elle encourage également mes États à diversifier les stratégies en matière de résolution DNS, y compris l'utilisation d'infrastructures telles que le DNS for EU pour gérer toute crise.

La proposition recommande également à deux agences et institutions, l'ENISA et une autre organisation, d'avoir une ligne directrice pour le basculement d'urgence qui décrive les étapes à

suivre pour une infrastructure DNS basée sur l'Union au cas où il y aurait une défaillance des services. Cette proposition a fait l'objet d'un débat et le texte définitif a été approuvé récemment par les services du Conseil et devrait être adopté de manière officielle par les ministres lors de la réunion prévue début juin. Les États membres ont opté pour une approche moins descriptive que la proposition originale et le texte final n'inclut aucune de ces mentions spécifiques du DNS, elle inclut une recommandation pour les entités de l'UE et les États membres visant à élaborer des contingences en cas de crise majeure, lorsque les canaux normaux de communication de l'internet ou de télécommunication ne peuvent plus être utilisés.

Enfin, nous souhaitons vous faire un point sur le plan de la Commission Européenne visant à proposer une stratégie numérique internationale. La Commission a lancé une consultation et une communication conjointe sur cette stratégie qui devrait être présentée le juin, lors de la plénière du Parlement européen à Strasbourg.

La stratégie qui sera prévue par la Commission européenne et par le service SEAE a pour objectif d'évaluer les propositions politiques et de travailler avec des partenaires en matière de politique numérique sur trois points. Donc la technologie, l'innovation et les investissements.

La communication conjointe, encore une fois, n'est pas législative et a pour objectif d'évaluer les propositions politiques plutôt que

de présenter des plans législatifs détaillés. L'objectif stratégique de la Commission dans le cadre de cette communication est de restaurer l'Europe en tant qu'acteur de la technologie et la consultation publique a été lancée le 7 mai et s'est conclu le 21.

L'ICANN a envoyé des contributions à l'appel à contribution et mes collègues vous en feront part dans le chat en vous envoyant des liens.

La Commission avertit contre la fragmentation de la gouvernance de l'internet via des initiatives qui seraient contrôlées par des États et souhaite défendre l'intégrité et la disponibilité de l'internet sur la scène internationale.

Dernier petit point de notre côté, la Commission Européenne, par rapport à la mise en œuvre de la réglementation NIS2 travaille à mettre en place une vision avec un forum multipartite qui travaillerait sur différentes pistes de travail en parallèle. L'ampleur de ce forum n'est pas encore définie, mais l'idée est la mise en œuvre de la réglementation adoptée en octobre de l'année dernière. Il y a quatre pistes parallèles sur lesquelles se concentrer : IPV6, sécurité du DNS, des emails et des routages afin d'élaborer des directives sur la base des normes et des pratiques disponibles, avec des délais optimaux. Ceci, encore une fois, en partant de la mise en œuvre de la NIS2 pour appuyer les entités concernées par cette loi, y compris les fournisseurs de DNS, les opérateurs de registre, de manière à assurer la sécurité des réseaux dans le cadre de l'application de cette loi.

Je vais faire une pause et redonner la parole à Veni et merci par avance pour vos questions.

VENI MARKOVSKI

Merci, Dimitris. Si vous voulez bien passer à la diapositive suivante, on devrait voir apparaître les questions et discussions. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à lever la main, autrement, s'il n'y a rien dans la fenêtre questions et réponses – et je ne vois rien – nous pouvons passer à la prochaine diapositive et nous pouvons passer à Alexey qui va nous parler du SMSI.

ALEXEY TREPYKHALIN

Merci. Bonjour à toutes et à tous. Je suis responsable à New York de l'engagement avec les IGO.

Nous allons parler du SMSI aux Nations-Unies, nous allons parler des modalités des révisions par l'Assemblée Générale à la suite des recommandations et des résultats provenant de la société civile.

Ekitela Lokaale, qui est représentante du Kenya aux Nations-Unies et Suela Janina qui est représentante permanente du Kenya sont deux facilitatrices qui vont gérer la révision de la mise en œuvre.

Permettez-moi de passer en revue le calendrier que vous voyez à l'écran. Il y a eu la publication d'une feuille de route le 21 mai. Les dates ne sont pas figées, elles sont tout à fait indicatives et peuvent se modifier et il y aura une première réunion entre les gouvernements qui doit avoir lieu cette semaine, le 30 mai. Ce sera une procédure ouverte et vous pourrez suivre cette procédure en

direct ou en différé sur l'internet de l'ONU. Il y aura une première série de consultations des parties prenantes au mois de juin qui sera suivi par des consultations avec des États membres en juin et juillet. Il y aura aussi des réunions de coordination avec diverses organisations des Nations Unies. Et les résultats écrits seront obtenus avec diverses échéances et après la publication le 20 juin du document.

Les co-facilitateurs qui ont l'intention de faire circuler la première version vont le faire d'ici le mois d'août 2025, à l'avance des premières négociations gouvernementales et, à la mi-octobre, il y aura une deuxième réunion préparatoire et une séance d'évaluation entre les gouvernements et les observateurs ainsi qu'une réunion d'experts qui sera suivie par des négociations formelles. Le document final attendu sera pour novembre 2025.

En novembre 2025, également, les parties prenantes auront la possibilité de participer aux consultations avec les États-Membres et on s'attend à ce que nous ayons cette réunion de haut niveau de l'AG des Nations Unies, en décembre 2025 qui finalisera, à ce moment, le processus.

Pendant tout l'automne et l'été, nous allons travailler au niveau de l'ICANN et continuer à vous informer des divers développements. Les liens vers la feuille de route et les ressources utiles sont dans la boîte de dialogue.

Je vais passer la parole à Rébecca qui va continuer la présentation.

RÉBECCA MCGILLEY

Merci. Nous avons quelques questions, pour Dimitris. Devons-nous repartir vers lui ?

VENI MARKOVSKI

Non, allez-y, continuez.

RÉBECCA MCGILLEY

Bonjour, je suis de l'équipe d'engagement. Je vais vous parler du SMSI et de ce processus de révision.

À la suite de notre mise à jour, nous avons publié un blog avec les stratégies de l'ICANN pour cette révision et nous réitérons ainsi les objectifs de l'ICANN pour le SMSI+20, la façon dont l'ICANN prévoit d'atteindre les objectifs et je mets cela dans la boîte de dialogue.

Nous avons des activités de l'ICANN qui veulent garantir que le modèle multipartite de gouvernance de l'internet soit préservé et que le rôle de la communauté technique continue d'être reconnu, que le mandat du forum sur la gouvernance de l'internet puisse être étendu.

VENI MARKOVSKI

Vous pouvez ralentir un peu s'il vous plait ?

RÉBECCA MCGILLEY

Nous cherchons à effectuer cela en sensibilisant davantage aux processus pertinents et en encourageant la participation des

membres qui sont intéressés, ces membres qui proviennent de la communauté internet.

Dans notre travail, l'ICANN continue et continuera à partager ses connaissances en produisant des documents pertinents et que les membres de la communauté puissent utiliser pour se tenir informer ou bien pour faire connaître les développements les plus pertinents. L'ICANN va continuer à collaborer avec d'autres entités et d'autres organisations pour partager les différents intérêts, les différents messages, les demandes clefs pour que tout cela soit aligné, même si nous nous engageons dans des plateformes et des événements différents.

Nous nous efforçons de poursuivre nos activités de renforcement de capacités et de sensibilisation également et ce afin de garantir que les membres de la communauté internet au sens large ainsi que les diplomates soient bien conscients de la situation et qu'ils soient sensibilisés. Il y a des séances géopolitiques pour ce faire, comme celle-ci et comme des réunions de l'ICANN.

Diapositive suivante.

Nous avons un document sur les modalités qui cite le rapport des Nations Unies sur la science et sur la technologie, CSTD, il s'agit là d'une étape clef qui va alimenter le document final. Et nous notons l'importance de ce rapport de la CSTD et notons également que l'ICANN a participé à la séance de la CSTD en avril, aux Nations Unies.

L'ICANN a souligné ses contributions multilinguisme et à la promotion des noms de domaine internationalisés, IDN, ainsi que les principales priorités pour le SMSI+20.

Nous avons une déclaration de l'ICANN que je vais partager également avec vous. Nous y avons souligné le rôle unique de la communauté technique et de l'ICANN. Il y a eu de nombreuses déclarations d'États membres qui ont exprimés un soutien par rapport au SMSI et à son rôle dans la transformation numérique, par rapport également au modèle multipartite de gouvernance de l'internet et par rapport à l'IGF. La fracture numérique a été identifiée comme une faille nécessitant une action dans le cadre du SMSI. Au-delà, nous avons eu une intégration qui a été suggérée dans les lignes d'action du SMSI et à la fin de la 28^{ième} session deux résolutions ont été adoptées, une sur le SMSI+20 et, du point de vue de l'ICANN, le texte de la résolution de la CSTD sur le SMSI+20, qui est un des résultats de la récente réunion de la CSTD, cela est généralement positif.

Le document sur les modalités c'est également l'IGF qui s'est tenu en 2025 et l'évènement de haut niveau de l'Union internationale des télécommunications qui alimenteront les réflexions sur ce document final du SMSI. C'est pour cela que l'ICANN a préparé une participation active à ces deux évènements de haut niveau. Nous allons envoyer une délégation à ces deux évènements et nous allons organiser deux séances. Nous allons envoyer notre PDG et l'ICANN va organiser un atelier sur le renforcement de la participation des parties prenantes. Nous allons travailler

également à un forum ouvert en ce qui concerne le SMSI+20 et essayer de le démystifier.

Je vais vous donner plus d'informations ce sujet.

L'ICANN et les organisations similaires, nous le pensons, on fait des progrès significatifs à ce niveau. Il reste une opportunité pour la communauté, au sens large, d'amplifier ces efforts. Nous invitons les membres intéressés de la communauté internet à rester informés, à participer aux discussions, à plaider en faveur d'un internet ouvert, d'un internet sécurité, unique et interopérable.

Nous pensons que la communauté internet ne peut être simplement un observateur passif, c'est une communauté très large qui a la possibilité d'amplifier des messages par le biais de campagnes de sensibilisation, notamment par le biais d'engagements auprès des gouvernements pour partager des informations factuelles. Nous avons des feuilles d'informations à ce sujet pour expliquer les fondements techniques de l'internet.

Donc rejoignez-nous, rejoignez les réseaux existants, les réseaux de sensibilisation au SMSI+20 à l'ICANN, nous avons des conversations pour vous tenir informés des initiatives et vous pouvez prendre part aux discussions au niveau mondial. Faites passer le message, aider les gens à comprendre l'importance de la gouvernance de l'internet et du rôle qu'il aura l'avenir.

Maintenant, j'aimerais voir si vous avez des questions. Veni, je vous repasse la parole.

VENI MARKOVSKI

Merci beaucoup. Peut-être, veuillez parler un peu plus lentement, parce que nous sommes interprétés.

Donc y a-t-il des questions ou des mains levées ?

YVETTE GUIGNEAUX

Nous avons Tijani. Et nous avons une question dans le chat.

VENI MARKOVSKI

Merci. Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA

Merci. J'ai vu que vous avez testé le fait et vous voulez que la communauté technique joue un rôle essentiel dans le processus. La communauté technique, les techniciens sont des ingénieurs, ce ne sont pas des personnes qui sont dans le modèle multipartite, mais qui travaillent au niveau technique. Ce ne sont pas des avocats ou des juristes.

Je me rappelle mon passé d'ingénieur, et je me rappelle au SMSI, nous avons parlé de 21 familles. Et il y avait une famille qui était la famille technologie avec des représentants. Il y avait la société des Philippines à l'époque. Et je veux que ce soit clair quand on parle de la communauté technique. Et j'accepte tout à fait cela, j'espère que la communauté technique sera en mesure de travailler avec le secteur académique, mais ce sont des milieux très différents. Il y a

des techniciens, des ingénieurs. Ça, ce sont des personnes qui travaillent au quotidien sur l'internet, ce ne sont pas des entités.

VENI MARKOVSKI

Je ne pense pas qu'il y avait une question. J'espère vous avoir bien compris. Il y avait en effet, je dirais, une mise à jour sur la position des parties prenantes, des différentes parties prenantes au SMSI.

Donc si vous lisez l'ordre du jour, au niveau SMSI+10, vous avez un document, des informations sur le pacte numérique mondial et sur la gouvernance de l'internet. Et vous allez remarquer que la communauté technique était mise ensemble avec d'autres parties prenantes au début. Et, maintenant, nous considérons que la communauté technique est partie prenante séparée. Lorsque nous disons communauté technique, il n'y a pas LA communauté technique ou une seule communauté technique, il y a de nombreuses communautés qui viennent du monde technique. Et ce ne sont pas obligatoirement des ingénieurs ou des informaticiens, mais cela peut faire partie d'autres parties prenantes qui sont dans la communauté technique et qui participent au SMSI.

Et ça, c'est dans le cadre de nos missions, de nos textes statutaires, que nous participons. Mais nous sommes néanmoins limités par nos textes statutaires à l'ICANN.

Donc, au niveau du monde académique, du monde professionnel, les différentes sociétés, nous avons des limites, chaque partie prenante est limitée.

Mais j'apprécie beaucoup vos observations.

D'autres mains levées ?

YVETTE GUIGNEAU

Non ; mais je crois qu'il y a une question dans la fenêtre questions et réponses.

VENI MARKOVSKI

Je vais répondre à ces questions et nous allons passer à la prochaine personne.

ELIZABETH OLUOCH

Merci beaucoup. Pendant l'ICANN 82, j'avais mentionné que lors de l'ICANN83 je vous ferais part des plans de relation de l'ICANN, surtout dans le cadre de la conférence mondiale de développement des télécommunications, CMDT, qui aura lieu en Azerbaïdjan en février.

Alors, un petit contexte pour ceux qui ne connaissent pas la CMDT et les raisons pour lesquelles l'ICANN participe, c'est une réunion qui élabore le programme dans le cadre des différents secteurs de l'UIT et, en particulier, le secteur de développement des télécommunications entre 2026 et 2029. L'ICANN est membre de ce secteur. C'est une conférence sans traité donc certains membres

ont le droit de parler. Le thème est une connectivité universelle pour un futur numérique durable. Certaines des tâches qui doivent être effectuées incluent la nomination des dirigeants pour la commission d'étude, les questions de résolution, la mise en place des groupes d'étude et les rapports sur les activités du cycle dernier.

La CMDT 2025 recevra les rapports qui viennent de se conclure, au mois dernier. Pendant ce groupe d'études, il y a eu certaines expériences et certains progrès faits en matière de déploiement des IPV6 par les RIR. Ceci se reflétera dans le rapport du groupe.

Les résultats principaux, c'est la déclaration de Baku, qui est une déclaration politique. Les États membres travaillent sur une proposition de déclaration qui reflète l'engagement envers la transformation numérique et souligne les enjeux en matière de connectivité, surtout dans les sous-régions et la collaboration des différents acteurs à promouvoir la collaboration.

Il y a un appel à l'innovation dans l'infrastructure, à différents financements, et à promouvoir la croissance, les engagements et l'action.

Qui participe ? Les États membres représentés, les membres de l'UIT et des observateurs.

Quel est l'objectif d'ICANN Org ? Nous souhaitons établir des partenariats nouveaux, entretenir les anciens avec des partenaires. En 2025, nous aurons des délégués avec une représentation des

autorités des pays à revenus faibles ainsi que du secteur privé de l'UIT. Nous souhaitons promouvoir le modèle multipartite de l'ICANN, les programmes des IDN également.

Les discussions de la CMDT entrent parfois dans le détail des discussions sur les politiques, donc nous sommes une ressource technique dans ces discussions.

Enfin, nous surveillons les décisions prises sur les IDN, en particulier, et sur les adresses IP et sur la gouvernance de l'internet globalement, de manière à pouvoir être informés et de manière à ce que les résolutions continuent d'appuyer la mission de l'ICANN plutôt que de la saper dans le cadre d'un internet mondial.

Il y aura des discussions sur les tendances, dont l'IA, avec le potentiel d'une résolution sur l'IA. Sur les questions également de satellites et de connectivité. Il y aura peut-être de nouveaux concepts sur les questions IPV6.

Et, enfin, ceci nécessite une préparation plusieurs mois à l'avance au sein de l'UIT. Il y a eu des réunions préparatoires au début de l'année et mes collègues ont participé à ces réunions de préparation et à ces forums régionaux.

Les États membres considèrent une modification de la résolution du multilinguisme sur l'internet. L'ICANN a partagé sa perspective sur ces propositions, il est tout à fait positif de voir le sens pris dans ces résolutions pour refléter les évolutions de l'UA et les progrès des IDN avec la perspective de l'ICANN.

Nous aurons une petite délégation envoyée à Baku et nous pourrons vous faire une mise à jour lors de l'ICANN prochain.

Je reste là et suis à l'écoute de vos questions.

VENI MARKOVSKI

Merci. Même chose que tout à l'heure, je pense que la diapositive suivante est également sur les questions. Y a-t-il des mains levées ?

YVETTE GUIGNEAU

Non, pas du tout. Et je n'ai pas non plus de question dans la fenêtre questions et réponses, donc vous pouvez continuer.

VENI MARKOVSKI

Je pense que la diapositive suivante c'est simplement les questions et la discussion. Voilà. Dites-nous si ce qu'on vous a dit est suffisamment clair et donc c'est peut-être pour ça qu'il n'y a pas de question.

MAARTEN BOTTERMAN

Vous avez fait un excellent travail, cela ne fait aucun doute.

VENI MARKOVSKI

Très bien, nous avons ce format questions et réponses après les sessions, mais cette fois-ci il n'y aura pas de plénière géopolitique lors de la réunion de l'ICANN dans deux semaines. Donc si vous avez

des questions, sachant que le format sera différent, vous pouvez les poser maintenant.

Je ne vois pas de question, ce qui est exceptionnel, on va pouvoir gagner du temps.

Merci pour les commentaires dans le chat.

RÉBECCA MCGILLEY

Il y a une question dans la fenêtre questions et réponses.

VENI MARKOVSKI

Monica, vous êtes toujours avec les médias ? Sa question est : pouvez-vous nous donner le meilleur et le pire des scénarios en termes d'issues du SMSI ?

Je vais répondre. On ne peut pas prédire l'avenir. Et il serait dangereux d'essayer de prédire un scénario du pire et un scénario du meilleur. Mais ce que nous espérons c'est que les États membres qui vont négocier le SMSI+20 vont prendre en compte toutes les contributions des différentes parties prenantes, y compris l'ICANN et le reste de la communauté de l'ICANN qui sont impliqués de différentes manières.

Vous le savez, il y avait un commentaire dans le chat. Et nous avons également des membres des SO et des AC qui discutent beaucoup de leur positionnement. La société civile et d'autres. Mais si les États membres prennent en considération nos contributions, l'idée ou l'espoir c'est que leurs documents sur le SMSI+20 seront

simplement une mise à jour du SMSI+10 en utilisant un peu le langage du pack numérique mondial. Au cours des 19 années passées, les Nations Unies peuvent simplement mettre à jour les documents en ce qui concerne la gouvernance de l'internet.

Nous espérons également que le FGI se poursuivra, que le modèle multipartite sera toujours appuyé, c'est ce que nous souhaitons. Et que le rôle de la communauté technique n'en sera que renforcé et mieux expliqué comme cela a été le cas, comme je le disais tout à l'heure, du document qui a été publié suite à Tunis.

Voilà, j'espère que ceci répond à votre question. Elle me dit oui, donc j'espère que c'est sa réaction à ma question. En tout cas, merci, Moniqua.

Y a-t-il d'autres questions ?

YVETTE GUIGNEAU

Personne n'a levé la main et je ne vois rien dans la fenêtre questions et réponses. Il y a une question pour Élisabeth, je ne sais pas si vous voulez que je vous la lise. Question pour Élisabeth : vous avez mentionné une nouvelle proposition IP par rapport à la CMDT, précédemment à la CMDT il y a eu beaucoup de débats et de préoccupations par rapport à cette nouvelle proposition IP. Est-ce que vous vous imaginez qu'on puisse voir de nouvelles propositions similaires au cours des mois à venir ?

ÉLISABETH OLUOCH

Merci beaucoup pour cette question. Il y a de nouveaux concepts ou des concepts sur un nouvel IP qui sont proposés dans différents groupes, l'UIT par exemple l'année dernière. Il y a eu une discussion dans une commission d'étude sur un IP Plus, avec un pays spécifique et une meilleure pratique spécifique. Donc il y a eu des commentaires dans le cadre de cette commission d'étude comme quoi l'IPVC Plus n'existe pas dans le cadre des normes.

Mais il y a des concepts IP qui sont mentionnés dans le cadre des préparatifs, dans certaines des régions. Donc notre but est de comprendre quel est l'objectif et d'être aussi utiles que possible en fournissant les informations quand on entend parler de ces nouveaux concepts d'IP.

Donc, effectivement, c'est tout à fait possible que ce soit mentionné et cela fait partie des idées mentionnées dans les propositions, mais il y a d'autres discussions qui auront lieu et ces discussions ne concernent pas nécessairement les nouveaux IP.

J'espère que ceci répond à la question.

VENI MARKOVSKI

Merci, Élisabeth. Y a-t-il d'autres questions ?

YVETTE GUIGNEAU

Apparemment pas de question dans la fenêtre dédiée et pas de main levée.

VENI MARKOVSKI

Merci pour votre commentaire, Anne, j'ai noté et j'en ai parlé à mes collègues et nous reviendrons vers vous.

Je vois peut-être une main levée ?

ANNE AIKMAN-SCALESE

Oui, merci beaucoup. Je voulais noter que dans le chat j'ai mis un lien vers le récent travail effectué par le conseil de la GNSO avec son équipe de suivi de la gouvernance de l'internet. Je sais que ceux qui travaillent au sein des SO et AC sont déjà au courant, mais c'est une cartographie de la GNSO avec les progrès effectués à ce stade et tout ce qui est relatif à la ligne d'action du SMSI+20.

Donc j'espère que les responsables de cette équipe au conseil pourront en parler un peu plus à Prague, mais vous avez le lien, pour ceux que cela intéresse, donc le lien entre le travail de la GNSO et la ligne d'action du SMSI+20.

VENI MARKOVSKI

Merci, c'est un document très utile, merci d'avoir mis le lien. Ce sont là les documents qui, nous l'espérons, iront jusqu'aux États membres pour qu'ils puissent comprendre l'énorme tâche effectuée, le travail. Parfois cela n'est pas visible parce que les membres de la GNSO, de la ccNSO, d'At-Large, du GAC, effectuent un énorme travail et on ne sait même pas que cela fait partie ou que cela pourrait être inscrit dans les lignes d'action du SMSI.

Donc c'est un bon rappel par rapport à ces excellents efforts de la GNSO. Je sais qu'il y a chez vous des personnes très impliquées, donc encore une fois : merci.

Y a-t-il d'autres mains levées ? D'autres questions ?

YVETTE GUIGNEAU

Non, personne pour l'instant.

VENI MARKOVSKI

Très bien, dans ce cas, je vais prendre un petit instant pour remercier tous ceux qui ont participé. Je sais que pour beaucoup de régions du monde l'heure n'est pas idéale.

Il y aura une séance communautaire sur le SMSI+20 lors de l'ICANN 83 de Prague, donc écoutez-nous, en présence ou en ligne.

Et sachez que nous suivons différentes évolutions réglementaires, il n'y a pas que le SMSI, on en a parlé au début, donc nous continuons sur notre lancée pour établir des relations bilatérales avec les pays du monde entier et ceci est également à l'ordre du jour pour nous.

Donc nous avons hâte de vous voir à Prague. Nous vous souhaitons un excellent voyage et s'il n'y a pas d'autres questions, je vais tout simplement clore la séance et nous verrons pour la suite, nous nous retrouverons bientôt à Prague.

Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]